

**Faculté de LETTRES ET LANGUES**

**Domaine**  
**«Arts, Lettres et Langues»**

**Mention**  
**«Sciences du Langage»**

**Parcours**  
**«Acquisition (a)typique et linguistique formelle»**  
**(AALF)**

**Année Universitaire 2018-2019**

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

## SOMMAIRE

### I - Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

### II - Pr sentation g n rale des  tudes

#### A - Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique  
Les examens  
R gime particulier

#### B - Le syst me LMD

Les dipl mes

#### C - La mobilit   tudiante

### III – Le Master Sciences du Langage, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

#### A- Pr sentation g n rale

A1- Renseignements pratiques  
A2 - Organisation des  tudes  
A3 - D bouch s

#### B- Pr sentation du Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

B1 - Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

B2- Pr sentation du Master 1 re ann e (M1)

B2.1 - Maquette du M1 Semestre 7  
B2.2 - Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7  
B2.3 - Modalit s de contr le de connaissances du M1 Semestre 7  
B2.4 - Maquette du M1 Semestre 8  
B2.5 - Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8  
B2.6 - Modalit s de contr le des connaissances du M1 Semestre 8

B3- Pr sentation du Master 2 me ann e (M2) - **Ouverture en 2019-2020**

B3.1 - Maquette du M2 Semestre 9  
B3.2 - Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9  
B3.3 - Modalit s de contr le de connaissances du M2 Semestre 9  
B3.4 - Maquette du M2 Semestre 10  
B3.5 - Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10  
B3.6 - Modalit s de contr le des connaissances du M2 Semestre 10

---

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Inscriptions p�dagogiques	Du 3 au 5 septembre 2018
D�but des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	<b>A partir du 17 septembre 2018</b>
Pause p�dagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Vacances de fin d'ann�e (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 d�cembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	<i>Du 17 D�cembre au 21 D�cembre 2018 inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
D�but des cours du 2 <sup>�me</sup> semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause p�dagogique	Du 18 au 22 f�vrier 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus

## I. Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

**Une** filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

### Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - Tél : 02 47 36 65 82**

### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - Tél : 02 47 36 68 35 - Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67**

**MASCHER Annie, 02 47 36 66 05**

**STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:murielle.launay@univ-tours.fr">murielle.launay@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 58 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du Langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
<b><u>Modules libres</u></b>		
<b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales) et <b>M.R.I</b> (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:rachel.regnier@univ-tours.fr">rachel.regnier@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Cultures Méditerranéennes</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Langues et Education et F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
	Bureau 207 - 2 <sup>ème</sup> étage	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## II – Présentation générale des études

### A. Le déroulement de l'année universitaire

#### ► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### ► Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### ► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### B. Le système L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### ► Les diplômes

- **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.
- Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.
- **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).
- **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

### C. La Mobilité étudiante

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

➤ **En Europe** : à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe** : l'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

### III- Le Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

#### A. Pr sentation g n rale

##### A1. Renseignements pratiques

###### Responsables du D partement de Sciences du Langage

M. Philippe PREVOST (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

M. Philippe PLANCHON (bureau 27, [philippe.planchon@univ-tours.fr](mailto:philippe.planchon@univ-tours.fr))

###### Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, [jean-michel.fournier@univ-tours.fr](mailto:jean-michel.fournier@univ-tours.fr))

M. Philippe PREVOST (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

###### Responsable du Parcours :

M. Christophe DOS SANTOS (bureau 24, [christophe.dossantos@univ-tours.fr](mailto:christophe.dossantos@univ-tours.fr))

Le secr tariat p dagogique du Parcours est assur  par :

**Mme St phanie FUSEAU** (bureau 23)

Courriel : [stephanie.fuseau@univ-tours.fr](mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr) ☎ 02.47.36.64.09

**Ouverture au public** : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h30 / 13h30-16h30, vendredi 9h-11h30.  
Bureau ferm  le vendredi apr s-midi.

**Scolarit  de l'UFR Lettres et Langues** : voir p.4

► **Biblioth que universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) : 02.47.36.65.04  
<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les  tudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (s minaires, m moire) peuvent se trouver r parties physiquement sur diff rents niveaux de la biblioth que : consulter le catalogue  lectronique de la biblioth que.

##### A2. Organisation des  tudes

Ce Master est un dipl me qui se veut cons cutif   une Licence en Sciences du langage. Sa pr paration exige un minimum de 2 ann es d' tudes.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La premi re ann e (**M1**) comporte 7 UE au premier semestre et 6 UE au second; la deuxi me ann e (**M2** – Ouverture en 2019-2020) comporte 8 UE au premier semestre, et 2 UE au second.

**Peuvent s'inscrire en M1 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle "** les  tudiants titulaires d'une Licence en Sciences du langage. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

**Peuvent s'inscrire de droit en M2** (Ouverture en 2019-2020) " **Acquisition (a)typique et linguistique formelle "** les  tudiants ayant r ussi l'ann e de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Pour l'acc s au M2 comme au M1, les  tudiants non titulaires d'un dipl me fran ais devront en outre faire la preuve de connaissances solides en fran ais (entretien, tests organis s par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Fran ais aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).



Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir très soigneusement un formulaire pour l'inscription pédagogique et le remettre au plus tard le **28 septembre, au bureau 23**.  
Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires.  
Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens, ou de délivrer le diplôme, et cela dès les épreuves de fin de premier semestre.  
Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour toute information nécessaire au remplissage de ce formulaire.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et la direction ou la codirection du doctorat par un enseignant-chercheur ayant obtenu une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

### A3. Débouchés

- Métiers de l'enseignement (p. ex. professeur des écoles, enseignant spécialisé, accueil de primo-arrivants, alphabétisation), de l'intervention socio-éducative ou liés à l'éducation du jeune enfant (p.ex. coordinateur petite enfance). Il s'agit principalement d'un complément de formation.
- Chercheur (dans une institution publique ou privée, en France ou à l'international).
- Conseil en entreprise (consultant en communication, expert linguiste, psycholinguiste), concepteur de manuel d'apprentissage de langue, métiers de l'édition.
- Encadrants dans des structures d'accueil pour enfants avec troubles du langage.

## B. Présentation du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

**Les objectifs** du Master **Acquisition (a)typique et linguistique formelle** sont de développer des compétences spécifiques en *linguistique formelle* (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, discours) mais également dans le domaine du *développement langagier* en contexte typique et pathologique, qui permettront à l'étudiant de développer une expertise dans un ou plusieurs domaines.

Pour servir ces objectifs, des compétences transversales seront également développées (capacité d'analyse, esprit critique, construction du raisonnement scientifique, autonomie et indépendance professionnelle, préparation au travail en équipe, développement et réalisation d'un projet).

**La formation** est ainsi structurée en trois semestres de cours suivis par un quatrième et dernier semestre principalement consacré à la rédaction du mémoire de recherche.

Les **cours** qui ont lieu lors des trois premiers semestres s'organisent autour de 2 thématiques :

1 - Des cours consacrés à *l'insertion professionnelle* et des cours abordant des *méthodologies* utiles tant dans le monde de la recherche que dans le secteur privé (p. ex. Statistiques , Lecture critique d'articles scientifiques). Certains de ces cours sont donnés en *langue anglaise* afin de faciliter l'insertion de l'étudiant dans le monde académique ou augmenter son employabilité dans le secteur privé.

2 - Des cours de spécialité afin que l'étudiant puisse approfondir ses connaissances dans 3 domaines :

- La cognition humaine et le développement (p. ex. Autisme et trouble du développement, Langage et cognition)
- La linguistique (p. ex. Syntaxe avancée, Sémantique et Pragmatique avancée)
- La psycholinguistique (p.ex. Développement normal et pathologique du langage, Phonologie et acquisition)

*Certains de ces cours pourront être donnés en **langue anglaise**.*

Enfin, afin d'offrir   l' tudiant la possibilit  de singulariser sa formation, il devra s lectionner deux cours de sp cialit s appartenant soit au parcours « Linguistique avanc e et description des Langues » soit   un autre master de l'UFR Lettres et Langues.

Ces cours seront dispens s par des enseignants-chercheurs appartenant   un des laboratoires de recherche ci-dessous :

- Imagerie et Cerveau (iBrain) INSERM U1253
- Laboratoire Lig rien de Linguistique (LLL) UMR CNRS 7270
- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) UMR CNRS 7295

**Membres de l'équipe pédagogique du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement de rattachement ou entreprise</b>	<b>Equipe de rattachement</b>	<b>Section CNU</b>
DOS SANTOS Christophe	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
PREVOST Philippe	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
FERRE Sandrine	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
LAMPITELLI Nicola	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
TULLER Laurice	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ZEBIB Racha	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
AGUILLON-HERNANDEZ Nadia	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ANGEL Lucie	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7295 CERCA	16
ROCHAIX Valérie	ATER	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
FUSEAU Stéphanie	BIATSS	Université de Tours		
QUILLOUT Fabienne	BIATSS	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M1	Université de Tours		
À élire (en 2019-2020)	Étudiant en M2	Université de Tours		

## **B1. Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Master**

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

### **Art. 1 - Conditions d'acc s et inscription**

L'acc s en 1 re ann e de Master est de plein droit pour l' tudiant :

- titulaire d'une Licence de la m me mention ;
- titulaire d'une Licence identifi e dans le dossier d'habilitation du master.

L'acc s est  galement de plein droit pour les mentions de Licence identifi es lors de l'accr ditation.

Un  tudiant de Licence n'est pas autoris    s'inscrire en Master 1 re ann e s'il n'a pas obtenu les 180 cr dits n cessaires   l'obtention de sa Licence.

L'admission en Master 2 me ann e est soumise   l' tude de la candidature de l' tudiant par le jury de s lection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut  tre  galement compl t e par un entretien devant un jury d'admission.

### **Art. 2 - Organisation des enseignements**

Le dipl me de Master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de Licence, r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial (type d' preuves, coefficients pour chaque  l ment constitutif et chaque unit  d'enseignement), est compl t  et joint au tableau des enseignements.

### **Art. 3 - Modalit s de contr le des connaissances - Sessions - Information** (cf. article 3 des Modalit s de Contr le des Connaissances Universit  de Tours)

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

## **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou par d l gation par la vice- pr sidente CFVU « le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera  tablir. De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.*

### **Art. 4 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation**

1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;

2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les unit s dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

**Cependant, pour les Masters pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de m moire individuel, et la note des autres unit s ;**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8/ Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

### **Art 5 - Organisation des sessions d'examens**

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Art. 6 - Jury**

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation cf. paragraphe concern ).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement de la premi re ann e de master des masters s lectionnant   l'entr e de la premi re ann e n'est pas de droit, sauf en cas de situation exceptionnelle d cid e par le jury.

Le redoublement de la premi re ann e des masters s lectionnant   l'entr e de la deuxi me ann e est de droit. Dans tous les cas, le redoublement de la deuxi me ann e de master n'est pas de droit, sauf situation exceptionnelle d cid e par le jury.

### **Art. 7 - D livrance du dipl me**

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

### **Art. 8 – Mention**

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1 re ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit .

La mention de r ussite   l'issue du Master 2 me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

### **Art. 9 - Publication des r sultats – Communication des copies**

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonym  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom. Les r sultats sont publi s sur l'Environnement Num rique de Travail.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

## **AVERTISSEMENT**

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

## **B2. Présentation du Master 1<sup>ère</sup> Année (M1) – Responsable d'année : Christophe dos Santos**

### **B2.1. Maquette de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7**

<b>UE</b>	<b>Coeff</b>	<b>ECTS</b>	<b>Estimation charge étudiant</b>	<b>Éléments pédagogiques</b>	<b>CM VHT</b>	<b>TD VHT</b>	<b>Durée totale étudiant</b>
UE71	2	5	40	Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais)		20	20
UE72	0	0	20	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE73	2	5	40	Syntaxe avancée		20	20
UE74	2	5	40	Langage et cognition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE75	1	5	30	Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE76	1	5	30	Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE77	1	5	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S7</b>	<b>9</b>	<b>30</b>	<b>240</b>		<b>40</b>	<b>80</b>	<b>120</b>

### **B2.2. Descriptif des enseignements de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7**

#### **UE71 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques** (cours en anglais)

Ce cours propose une méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les étudiants auront à appliquer cette méthode à des articles linguistiques de sous-domaine différents. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication et l'évaluation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons également quelques caractéristiques du style de rédaction d'un article scientifique. À la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

---

**UE72**      **Élaboration du projet professionnel ou de recherche**  
(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants de Master à élaborer leur projet professionnel ou de recherche afin de faciliter leur insertion professionnelle, en développant autonomie et initiative personnelle, comprises comme conditions de la réussite professionnelle des étudiants. Les étudiants seront amenés à réfléchir et questionner leur projet de recherche ou d'insertion professionnelle au travers d'outils de questionnements et d'aide à la recherche dédiés, mais aussi de mises en situation concrètes.

**UE73**      **Syntaxe avancée**

Ce cours propose d'approfondir les mécanismes fondamentaux de la syntaxe générative. À partir d'articles phares, il s'agira d'explorer l'analyse morphosyntaxique de certains phénomènes/structures syntaxiques tels que le passif ou le liage, des points de vue de leur fonctionnement formel, de leur variation inter-langues et de leur acquisition. Les étudiants seront amenés à acquérir une capacité à aborder des articles actuels sur la syntaxe et en extraire des informations clés, et à développer leur compréhension du fonctionnement d'une théorie syntaxique.

**UE74**      **Langage et cognition**  
(mutualisé avec l'école d'orthophonie)

Ce cours porte sur les liens entre le langage, son développement et ses troubles, d'une part, et la mémoire de travail et les différentes fonctions exécutives, d'autre part. Les débats actuels sur les liens entre langage et cognition y sont présentés ainsi que les apports des études sur le sujet au niveau fondamental et appliqué. La méthodologie d'exploration de ces liens est aussi abordée afin de permettre aux étudiants de porter un regard critique sur les études existantes et de développer une analyse clinique plus fine.

*Compétences à acquérir* : capacité à lire de façon critique la recherche internationale portant sur les liens entre langage et cognition et de comprendre ces enjeux orthophoniques.

**UE75**      **Développement normal et pathologique du langage**  
(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Ce cours a pour objectif principal de décrire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques (par exemple chez des enfants avec dysphasie et chez des enfants apprenant une langue seconde). En adoptant la théorie de la grammaire générative, nous étudierons, entre autres, la nature du contenu des grammaires construites par les apprenants, ainsi que l'influence de l'âge et de notions telles que la complexité computationnelle sur le développement langagier. Nous nous pencherons également sur les relations entre le développement cognitif et le développement linguistique.

**UE76**      **Autisme et trouble du développement**  
(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Après un rappel des processus du développement cérébral normal, seront introduits :

- la description clinique de l'autisme dans ses différentes formes,
- le modèle neurodéveloppemental incluant les modèles génétiques actuels,
- les hypothèses psychophysiologiques à travers les recherches menées dans les domaines de la neurophysiologie et de la neuro-imagerie.

**UE77**      **UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues**  
(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)



**B2.3. Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 7</b>	<b>30</b>										
UE71 : Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	5	CC		2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE72 : Élaboration du projet professionnel ou de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE73 : Syntaxe avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2		2
UE74 : Langage et cognition	5	ET	E	2	ET	E	2	ET	2	E	2
UE75 : Développement normal et pathologique du langage	5	ET	E	1	ET	E	1	ET	1	E	1
UE76 : Autisme et trouble du développement	5	ET	E	1	ET	E	1	ET	1	E	1
UE77 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	5	SELON MODALITÉS DE LA FILIÈRE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

**B2.4. Maquette du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE81	2	5	40	Méthodologie : Statistiques		20	20
UE82	2	5	40	Méthodologie : Collecte et analyse de données (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE83	2	5	40	Sémantique et pragmatique avancée		20	20
UE84	1	5	30	Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	15		15
UE85	2	5	40	Syntaxe et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE86	1	5	40	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S8</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>230</b>		<b>25</b>	<b>90</b>	<b>115</b>
<b>Total année (S7+S8)</b>		<b>60</b>	<b>470</b>		<b>65</b>	<b>170</b>	<b>235</b>

## **B2.5. Descriptif des enseignements de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

### **UE81 Méthodologie : Statistiques**

Ce cours porte sur le traitement et l'analyse statistique des données recueillies dans le cadre d'études scientifiques. Dans un premier temps, sera abordé la saisie et l'organisation des données dans un tableau. Dans un deuxième temps, sera introduit la distinction entre statistiques descriptives et statistiques inférentielles avant l'établissement d'un plan statistique. Celui-ci servira de base pour le choix des tests statistiques à appliquer aux données. Différents tests statistiques seront présentés et pratiqués. Enfin, sera abordée également l'interprétation des résultats d'analyses statistiques et leur rédaction.

### **UE82 Méthodologie : Collecte et analyse de données** *(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)*

*Pour la première partie du cours, se référer au livret du parcours LADL.*

La deuxième partie de ce cours concernera la méthodologie de collecte et d'analyse de données dans le cadre d'études portant sur l'acquisition du langage et ses troubles. Les différentes méthodes de collecte de données (collecte de données existantes, production de nouvelles données à travers l'utilisation de questionnaires ou l'administration d'épreuves, etc.) ainsi que les différents moyens quantitatifs et qualitatifs d'analyse des données y seront abordés.

*Compétences à acquérir* : capacité à collecter et à analyser les données lors d'une recherche personnelle ; capacité à juger de façon critique la méthodologie utilisée dans la recherche en psycholinguistique.

### **UE83 Sémantique et pragmatique avancée**

Le cours de sémantique et pragmatique avancée permettra aux étudiants de connaître et modéliser les éléments qui interviennent dans l'interprétation des messages linguistiques. Nous étudierons la codification sémantique inscrite dans les morphèmes, les mots, les structures de phrase et la façon dont ces différentes composantes du sens interagissent dans le discours. Des éléments de formalisation seront fournis pour que les étudiants puissent modéliser leurs analyses sémantiques. Nous explorerons également les mécanismes pragmatiques qui permettent aux énoncés d'acquiescer leur sens en fonction du contexte.

### **UE84 Plurilinguisme et pathologie du langage** *(mutualisé avec l'école d'orthophonie)*

Ce cours portera sur l'identification de troubles du langage chez les enfants en situation de bilinguisme (notamment dans des contextes d'immigration). Des aspects théoriques et pratiques de cette problématique seront abordés, via un état des lieux des recherches internationales pertinentes et des outils disponibles. L'étudiant sera amené à comprendre les enjeux du plurilinguisme dans la pathologie du langage et évaluer de façon critique les outils mis en œuvre pour évaluer le langage dans ce contexte.

### **UE85 Syntaxe et acquisition** *(mutualisé avec l'école d'orthophonie)*

Les structures syntaxiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique et atypique (notamment dans des contextes de pathologie). Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion syntaxique approfondie.

*Compétences à acquérir* : maîtrise des structures syntaxiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique.

### **UE86 Outils informatiques d'analyse linguistique** *(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)*

*Pour ce cours, se référer au livret du parcours LADL.*

**B2.6. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 8</b>	<b>30</b>										
UE81 : Méthodologie : Statistiques	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE82 : Méthodologie : Collecte et analyse de données	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE83 : Sémantique et pragmatique avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE84 : Plurilinguisme	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE85 : Syntaxe et acquisition	5	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE86 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	5	SELON MODALITÉS DE LA FILIÈRE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

### **B3. Présentation du Master 2<sup>ème</sup> Année (M2) – Responsable d'année : Christophe dos Santos**

#### **B3.1. Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9**

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE91	1	5	40	Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)		20	20
UE92	0	0	10	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE93	2	5	40	Morphophonologie		20	20
UE94	2	5	40	Discours		20	20
UE95	2	5	40	Phonologie avancée		20	20
UE96	2	5	40	Phonologie et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE97	1	3	30	Vieillessement cognitif et neurocognitif (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE98	1	2	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S9</b>	<b>11</b>	<b>30</b>	<b>280</b>		<b>25</b>	<b>120</b>	<b>145</b>

#### **B3.2. Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9**

##### **UE91 Méthodologie : Anglais pour la recherche** (cours en anglais)

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Réalisation d'un poster suivi d'une présentation en public de travaux de recherche. Cet enseignement est entièrement réalisé en anglais.

**UE92      Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi**

*(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)*

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiants de Master aux techniques de recherche d'emploi, les incitant à questionner leurs compétences et diverses façons de les valoriser. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes possibilités post-master et post-doctorat, ainsi qu'une ouverture vers les réseaux et leur utilité.

**UE93      Morphophonologie**

Ce cours explore les questions fondamentales en morphophonologie dans le cadre de quelques théories contemporaines. Nous nous concentrons notamment sur le rapport arbitraire entre la forme sonore des mots et le sens de unités qui les composent en analysant les systèmes flexionnels et/ou dérivationnels de quelques langues naturelles.

**UE94      Discours**

Le cours de discours permettra aux étudiants de s'approprier les instruments de modélisation des structures discursives : la syntaxe de la phrase complexe, les chaînes anaphoriques et de coréférence, les cadres du discours, les relations rhétoriques, les connecteurs, et la pertinence discursive.

**UE95      Phonologie avancée**

Ce cours initie les étudiants à une vision théorique appréhendant la phonologie de façon globale, tant au niveau phonémique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette intégration est inhérente à une approche théorique qui conçoit la phonologie comme une partie constituante d'un système plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage.

*Compétences spécifiques* : connaissances des structures phonologiques de différents niveaux, questionnement d'une approche théorique, manipulations de données.

*Compétences transversales* : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet théorique et mise en pratique concrète.

**UE96      Phonologie et acquisition**

*(mutualisé avec l'école d'orthophonie)*

Les structures phonologiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique, pathologique et bilinguisme. Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion phonologique approfondie.

Compétences à acquérir : maîtrise des structures phonologiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique.

**UE97      Vieillesse cognitive et neurocognitif**

*(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)*

Étude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures cérébrales impliquées dans la mémoire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la mémoire.

**UE98      UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues**

*(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)*

**B3.3. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 9</b>	<b>30</b>										
UE91 : Méthodologie : Anglais pour la recherche	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE92 : Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE93 Morphophonologie	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE94 : Discours	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE95 : Phonologie avancée	5	CC		2	ET		2		2		2
UE96 : Phonologie et acquisition	5	ET		2	ET		2		2		2
UE97 : Vieillesse cognitive et neurocognitive	3	ET		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE98 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	2	SELON MODALITÉS DE LA FILIÈRE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

**B3.4. Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10**

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE101	0	0	20	Séminaire de recherche (élément pédagogique enseigné en langue anglaise)		10	10
UE 102	10	30	---	Mémoire	---	---	---
<b>Total S10</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>20</b>			<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Total année (S9+S10)</b>		<b>60</b>	<b>300</b>		<b>25</b>	<b>130</b>	<b>155</b>
<b>Total Master</b>		<b>120</b>	<b>770</b>				

**B3.5. Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10**
**UE101 Séminaire de recherche**  
*(élément pédagogique enseigné en langue anglaise)*

Dans ce séminaire, les étudiants présenteront, en anglais, l'état d'avancement de leur mémoire (questions/hypothèses de recherche, revue de la littérature, méthodologie et premiers résultats).

**UE 102 Mémoire**

*Un guide mémoire est diffusé en M2.*



**B3.6. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 10</b>	<b>30</b>										
UE101 : Séminaire de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE102 : Mémoire	30	ET	E+O	10	SU			E+O	10	E+O	10

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

**Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :**

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

## IV. La vie étudiante

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel. Autour de vos cours, quatre domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr), rubrique « Campus ».

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement [www.univ-tours.fr/campus/culture](http://www.univ-tours.fr/campus/culture) et [www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/](https://www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/)

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr), rubrique « Campus ».

## V. Où trouver les informations pratiques

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'Université multiplie les supports de communication. Deux sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

- ▶ **Le site Internet de l'Université** : [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport, ... Il est complémentaire de l'E.N.T. présenté ci-après.

- ▶ **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)** : votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription. Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr, votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'Université restent à votre disposition.